

**AVIS D'APPEL A LA FORMATION**

Le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) est une initiative du Gouvernement du Burundi créé par le Décret n° 100/107 du 07 Avril 2021. Il est mis en place dans l'optique de résoudre le problème épineux du chômage des jeunes.

Dans la mise en œuvre de ses activités, le PAEEJ a fait la formation en métiers l'un des axes stratégiques pour améliorer l'employabilité des jeunes. C'est dans ce cadre que le PAEEJ organise des formations en métiers dans différentes communes comme le montre le tableau ci-dessous :

COMMUNES	ZONES	METIER	EFFECTIF DES JEUNES
GITEGA	NYAMUGARI	CARRELAGE	20
		AUDIOVISUEL	15
	GIHETA	BOULANGERIE PATISSERIE	15
		SOUDURE	10
	MAKEBUKO	SOUDURE	10
		FABRICATION DES SAVONS	15
NYABIHANGA	RUSAKA	MECANIQUE MOTOS	10
		MAROQUINNERIE	15
MWARO	BISORO	SOUDURE	10
BURURI	VYANDA	BOULANGERIE PATISSERIE	15
		BOULANGERIE PATISSERIE	15
MATANA	MUGAMBA	TRICOTTERIE	15
		TRANSFORMATION DU LAIT	15
BUTAGANZWA	BUTAGANZWA	MECANIQUE MOTOS	15
		AUDIOVISUEL	10
RUYIGI	RUYIGI	REPARATION DES TELEPHONES	15
		ELECTRICITE DOMESTIQUE	10
		BOULANGERIE PATISSERIE	15
CANKZO	CANKUZO	BOULANGERIE PATISSERIE	15
		ART CULINAIRE	15
GISAGARA	MISHIHA	AUDIOVISUEL	15
		BOULANGERIE PATISSERIE	15

Le PAEEJ invite les jeunes des zones ci-haut citées qui désirent bénéficier d'une formation dans ces domaines à s'inscrire en ligne sur le site web du PAEEJ « [paej.bi](http://paej.bi) » ou aux bureaux des animateurs communaux du PAEEJ au plus tard le **02/02/2026 à 12h00**. Seuls les candidats retenus seront contactés. Les jeunes éligibles pour bénéficier de ces formations sont les jeunes chômeurs résidents dans les communes ci haut citées et âgés entre 16-40ans.

**Le Coordonnateur National du PAEEJ**  
**Prof. Désiré MANIRAKIZA**

